

20 Septembre au 20 Octobre

Les 4 Cies sont respectivement cantonnées :

- 13° Cie à Germaine : 1 peloton à la Ferme de *illisible* à la disposition du 4° Bureau ; un peloton dans les baraques de la gare de *illisible*, à la disposition de Cdt d'Étapes de la Gare.
- EM et 14° Cie à Champolat, à la disposition du Service Forestier
- 15° Cie à Nanteuil la Fosse
- 16° Cie : Baraquements des Camps du Génie : un peloton à la disposition du Cdt des Étapes de la Gare ; un peloton à la disposition du 4° Bureau, section des Munitions.

3 Octobre

La 16° Cie est mise à la disposition du Service Forestier et va cantonner à Poucray.  
M. le MAM de 1° Classe Boudin passe au 115° D'Artillerie Lourde, 3° Groupe, SP 155.  
M. Le MAM de 1° Classe Ferry de la de la Bellonne du 115° RAL, 3° Groupe passe au 4° Btn du 259° RIT (ne rejoint pas).

7 Octobre

M.M. les Capitaines Quantin et Cartier sont nommés Chevaliers de la Légion d'honneur par décret du 7 Octobre.

8 Octobre

M. le Lt Daquin de Saint Prix passe au 9° RIT, en surnombre, Major de Cantonnement à La Neuville aux Larris.

14 Octobre

M. le Lt Lorrain passe au 9° RIT, en surnombre, Major de Cantonnement de Chambrécý.  
M. le Lt Pageault passe au 9° RIT ; en surnombre, Major de Cantonnement à Vincelles.

15 Octobre

M. le Cne Quantin, atteint par la limite d'âge, est rendu à la vie civile. Il se retire à Mont (S et L).  
M. le MAM Routhier Armand, Hôpital Temporaire N° 24 à Epernay est affecté au 4° Btn du 259° RIT en remplacement du MAM de 1° Classe de Ferry de Bellone qui reçoit une autre affectation

? Octobre

L'EM du Btn quitte Champlat et va cantonner à Nanteuil la Fosse.  
Le même jour, la 14° Cie va occuper les baraquements de l'ancienne scierie du Cadran et reste à la disposition du Service Breslier pour l'exploitation et la coupe du bois de la Fontaine de l'Aulne.

? Octobre

M. Bourgeac, Lt de Réserve au 78° RI est affecté au 4° Btn du 259° RIT en remplacement du Cne Quantin atteint par la limite d'âge.

? Novembre

M. Férat, Capitaine Cdt la 16° Cie, est désigné pour le Service des Chemins de Fer du Nord. Il rejoint son poste par Calais. Rayé des contrôles du 4° Btn le 18 Novembre.

18 Novembre

M. Faigt, Cne de Réserve au 281° RI, est affecté au 4° Btn du 259° RIT en remplacement du Cne Férat.

23 Novembre

La 13° Cie se porte de Germaine à Bouleuse, transport par camions autos, pour se mettre à la disposition du Général Cdt le Génie de l'Armée.

29 Novembre

Le Btn reçoit un renfort de 51 hommes provenant des batteries des voies de 0,60 de l'Armée.

30 Novembre

Le Chef de Btn Dacher, Cdt le 4° Btn du 259° RIT, est nommé par décision du Général Cdt la 5° Armée, au Commandement d'Étapes de la gare de Germaine.  
Le même jour, l'EM quitte Nanteuil la Fosse et va cantonner à la station de Germaine. Les diverses unités du Btn sont respectivement cantonnées :